

---

## Les pôles d'excellence comme facteur de compétitivité et d'attractivité des territoires : l'exemple de la métropole lilloise

**Ludivine Malaterre-Vaille**



### Édition électronique

URL : <http://echogeo.revues.org/11798>

DOI : 10.4000/echogeo.11798

ISSN : 1963-1197

### Éditeur

Pôle de recherche pour l'organisation et la  
diffusion de l'information géographique  
(CNRS UMR 8586)

### Référence électronique

Ludivine Malaterre-Vaille, « Les pôles d'excellence comme facteur de compétitivité et d'attractivité des territoires : l'exemple de la métropole lilloise », *EchoGéo* [En ligne], Sur le Vif, mis en ligne le 29 mars 2010, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://echogeo.revues.org/11798> ; DOI : 10.4000/echogeo.11798

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 octobre 2016.



EchoGéo est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International

---

# *Les pôles d'excellence comme facteur de compétitivité et d'attractivité des territoires : l'exemple de la métropole lilloise*

Ludivine Malaterre-Vaille

---

- 1 La région Nord-Pas-de-Calais a subi de nombreuses mutations au cours du XXe siècle. Elle n'a pas juste eu à faire face à une crise industrielle, dans le sens d'une recomposition en profondeur du système productif, mais bien à une « *désindustrialisation absolue*<sup>1</sup> ». Pour s'en convaincre, un seul chiffre : entre 1975 et 1992, la valeur ajoutée industrielle de la France provinciale a progressé de 16 % alors que dans le même temps, celle du Nord-Pas-de-Calais a chuté de 16 % ! La région a vu disparaître ou décliner en 30 ans plusieurs secteurs clés de son économie : le secteur minier<sup>2</sup>, le secteur textile<sup>3</sup> et la sidérurgie-métallurgie. La région doit alors faire face à une grave crise de l'emploi et s'efforcer de lutter contre le chômage, supérieur à la moyenne nationale (le taux de chômage annuel moyen est de 11.1 % pour la région en 2007 contre 7.9 % pour la France métropolitaine<sup>4</sup>).
- 2 La remise en cause du modèle industriel fordiste marque réellement une rupture dans le destin de la région et dans celui de l'agglomération lilloise. On parle alors de « *bifurcation métropolitaine*<sup>5</sup> » pour qualifier les années 1980-1990, qui correspondent à une recomposition en profondeur du modèle de développement pour faire face à la fin du monopole de la très grande industrie. De plus, la globalisation des échanges et de l'économie ainsi que la métropolisation ont fait naître un nouvel enjeu : faire de la métropole lilloise une métropole européenne. Pour y parvenir, une réflexion collective s'est engagée à toutes les échelles des pouvoirs publics, avec pour problématique principale : comment favoriser la compétitivité et l'attractivité du territoire ? Cet article vise donc à mettre en évidence comment, à toutes les échelles d'un territoire, la recherche et l'innovation sont devenues facteurs de compétitivité et de développement territorial pour tous les acteurs publics. Cette prise de conscience s'est traduite par des

politiques spécifiques basées sur le modèle du cluster, dont l'exemple le plus abouti reste la Silicon Valley aux Etats-Unis. Ce modèle, défini par Michael Porter comme « *une concentration d'entreprises interconnectées, de fournisseurs spécialisés, de prestataires de services et d'institutions associées (universités, associations commerciales...)* dans des domaines de compétences complémentaires<sup>6</sup> » est au cœur des politiques actuelles dans le domaine de l'innovation dans le monde entier. Et la France et le Nord-Pas-de-Calais n'y échappent pas. En effet, depuis déjà près d'une vingtaine d'années, et par des initiatives diverses, le Conseil Régional, la Communauté Urbaine de Lille ou encore la ville de Villeneuve d'Ascq par exemple se sont intéressés aux questions d'innovation ou de synergie entre recherche et tissu économique local pour favoriser le développement territorial. On peut d'ailleurs se demander comment ces politiques s'articulent sur le territoire et si la multiplication des initiatives à toutes les échelles d'un territoire est réellement un atout.

- 3 Lille Métropole Communauté Urbaine a misé sur la mise en place de pôles d'excellence métropolitains, qu'elle définit comme des « *parcs d'activités spécialisés dans un domaine spécifique (santé, nouvelles technologies...)* ». Ces pôles d'excellence sont-ils facteurs de compétitivité et d'attractivité ?
- 4 Cet article vise donc tout d'abord à comprendre les stratégies d'acteurs publics en matière de recherche et d'innovation et à montrer s'il existe une synergie des politiques entre ces acteurs. Pour cela, nous avons choisi comme cadre d'étude la métropole lilloise, qui a misé sur le développement de la recherche et de l'innovation, à travers la mise en place de pôles d'excellence métropolitains, comme vecteur de développement économique et territorial.
- 5 Outre une présentation de ces pôles, nous tenterons de voir si la réalité du terrain répond aux ambitions affichées, même si le recul n'est pas forcément suffisant (certains de ces pôles commencent à peine à sortir de terre). Pour cela nous présenterons les résultats d'une enquête réalisée par nos soins entre mars 2008 et janvier 2010 auprès des entreprises du Parc Scientifique Européen de la Haute Borne, afin de comprendre les relations qu'elles entretiennent avec l'Université Lille 1 - Sciences et Technologies, les deux étant mitoyens.

## **Passer d'une économie de production à une économie de la connaissance : la lente métamorphose du Nord-Pas-de-Calais**

### **La faiblesse de la recherche dans le Nord-Pas-de-Calais**

- 6 L'identification de la recherche comme vecteur potentiel de développement n'est pas un phénomène nouveau et, que ce soit au niveau national, au niveau régional, à l'échelle de l'agglomération lilloise, voire même au niveau communal, le développement de la recherche et la diffusion de ses résultats dans le tissu économique sont une priorité pour promouvoir le territoire. La région Nord-Pas-de-Calais souffre toujours de retards en matière de recherche-développement et d'innovation. Quelques chiffres suffisent pour illustrer la faiblesse de la recherche régionale : la région se situe au 13<sup>ème</sup> rang des régions françaises pour la dépense intérieure de recherche développement (DIRD), bien loin derrière l'Île-de-France, les régions Rhône-Alpes ou Midi-Pyrénées. Pour 2006, la dépense intérieure de recherche développement s'élève à 593 millions d'euros pour le Nord-Pas-

de-Calais contre une moyenne nationale de 999 millions<sup>7</sup>. En terme d'effectifs, le Nord-Pas-de-Calais est la dernière région française pour sa densité de chercheurs puisqu'on compte moins de 10 chercheurs pour 10 000 habitants. C'est surtout dans le secteur privé que la situation est la plus inquiétante puisque les chercheurs privés représentent seulement 37 % des chercheurs dans le Nord-Pas-de-Calais (contre 55 % en moyenne sur le reste du territoire). Le Nord-Pas-de-Calais est très majoritairement une région de recherche publique et surtout universitaire, dont les résultats nécessitent, plus que pour la recherche finalisée, un accompagnement spécifique pour être transféré et valoriser dans la société. De plus, la région Nord-Pas-de-Calais souffre vraisemblablement de sa trop forte proximité avec l'Île-de-France à la fois dans le domaine de la recherche mais aussi dans celui de l'enseignement supérieur. En effet, à elle seule, l'Île-de-France regroupe près de 40 % des effectifs de R&D rémunérés (en Equivalent Temps Plein) et des dépenses publiques de recherche et plus du quart des étudiants français. Bien qu'ayant des conséquences sur l'ensemble des régions, l'atrophie exercée par la région parisienne est encore plus désastreuse pour la région Nord-Pas-de-Calais, qui se voit amputée chaque année d'une partie de ses étudiants, attirés par la réputation des grands établissements parisiens, de ses diplômés et de ses chercheurs, eux aussi attirés par les grands organismes plus fortement représentés en Île-de-France qu'en province. Certes, la décentralisation des organismes de recherche publics a quelque peu profité à la région puisque le centre de recherche de l'Institut National de Recherche Agronomique de Lille est né en 1976 (à partir d'un regroupement d'unités) et la délégation régionale du Centre National de la Recherche Scientifique est créée en 1991, mais les organismes de recherche publics restent faiblement représentés dans la région. Dans le cas du CNRS, 6 délégations régionales regroupent à elles-seules 79 % des personnels nationaux (40 % en Île-de-France, 12 % en Rhône-Alpes, 10 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 6.5 % en Midi-Pyrénées, 5 % en Languedoc-Roussillon et en Alsace).

- 7 Le retard accumulé par la région dans le domaine de la recherche et de l'innovation a donc poussé les pouvoirs publics à insuffler une dynamique visant à la fertilisation croisée entre recherche et monde économique.

## Des politiques publiques basées sur le modèle du cluster

- 8 On l'a compris, le principe même de rapprocher le monde économique et le monde de la recherche s'est mondialement généralisé, même si chaque politique de développement des clusters est spécifique (Scandella, 2008). Ainsi, l'Etat allemand a fondé les réseaux de compétence (Kompetenznetze) à la fin des années 1990 et l'Italie les districts technologiques, dans la lignée de ses districts industriels.
- 9 En France, les politiques concernant le domaine de la recherche et de l'innovation résultent d'un phénomène paradoxal. Alors que depuis les lois Defferre (1982-1983) et la réforme constitutionnelle de 2003, la décentralisation a donné un pouvoir accru aux collectivités territoriales (Région, département, commune), le domaine de la recherche et de l'innovation reste très majoritairement piloté par l'Etat. Pourtant, dans le Nord-Pas-de-Calais, l'implication des pouvoirs publics locaux est loin d'être négligeable. Afin d'illustrer cet emboîtement d'échelles, nous avons décidé de prendre trois exemples : la politique nationale des pôles de compétitivité, l'implication régionale en matière de recherche et d'innovation et, enfin, la mise en place des pôles d'excellence de Lille Métropole Communauté Urbaine.

- 10 La politique des pôles de compétitivité, initiée en 2004 par l'Etat, a pour but l'association d'entreprises, de centres de recherche et d'organismes de formation qui acquièrent une stratégie commune de développement visant à dégager des synergies autour de projets innovants. La définition relevée sur le site officiel des pôles est la suivante : « *Un pôle de compétitivité est sur un territoire donné, l'association d'entreprises, de centres de recherche et d'organismes de formation, engagés dans une démarche partenariale (stratégie commune de développement), destinée à dégager des synergies autour de projets innovants conduits en commun en direction d'un (ou de) marché(s) donné(s)* ». L'appel à projet, lancé en 2004, a abouti à la labellisation de 67 pôles en juillet 2005 (71 en juillet 2007), dont 6 dans le Nord-Pas-de-Calais :
- I-Trans (pôle à vocation mondiale) dans le domaine des transports, notamment ferroviaire, et qui est porté à la fois par Lille et Valenciennes ;
  - Up-Tex dédié aux textiles innovants, basé à Marcq-en-Baroeul ;
  - Nutrition Santé Longévité (NSL), installé sur le Parc Eurasanté ;
  - Industries du Commerce (PICOM) dont le siège est également à Marcq-en-Baroeul ;
  - MAUD (Matériaux et Applications pour une Utilisation Durable), basé sur le Parc Scientifique Européen de la Haute Borne.
- 11 Le Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais a compris depuis longtemps le rôle crucial de la recherche pour hisser la région au rang de « grande région économique en Europe ». En effet, dans le contexte actuel d'ouverture européenne, le Conseil Régional souhaite renforcer son potentiel de recherche et favoriser les coopérations, notamment internationales, afin de faire partie des grandes régions européennes, voire mondiales, de la recherche.
- 12 Le Conseil Régional a inscrit cette volonté dans ses documents de planifications et d'orientations. Ainsi, le Contrat de Plan Etat - Région 2000-2006 a consacré 175 millions d'euros à la recherche (5,6 % du contrat total). De plus, le Conseil Régional y avait inscrit plusieurs priorités en matière de recherche :
- faire de la région un pôle scientifique fort ;
  - développer des pôles technologiques d'envergure européenne ;
  - transférer et valoriser la recherche dans le tissu économique ;
  - favoriser l'innovation.
- 13 Le contrat de projet Etat - Région en cours (2007-2013) comporte plusieurs grands projets dont trois touchent directement ou indirectement le domaine de la recherche : un grand projet lui est entièrement consacré (grand projet 6 : la recherche et la société de l'information) et deux autres la prennent en compte dans leurs priorités :
- le grand projet consacré au développement des pôles de compétitivité de la région ;
  - celui qui vise à soutenir les mutations stratégiques de l'économie régionale (dont une opération vise à structurer et développer les pôles d'excellence régionaux).
- 14 En 2005, le Conseil Régional, l'Etat et l'ANVAR (Agence Nationale de Valorisation de la Recherche) mettent en place un programme régional de soutien à l'innovation, afin de

favoriser et soutenir les projets innovants, faciliter la création d'entreprises innovantes et susciter l'innovation notamment dans les PME.

- 15 Le Conseil Régional soutient également la recherche sous d'autres formes :
  - mesures d'accompagnement de la recherche : aides à l'organisation de manifestations scientifiques, attribution d'allocations de recherche ;
  - aides à la mobilité des chercheurs : bourses de mobilité à l'international, accueil de chercheurs étrangers, accueil de jeunes chercheurs, chaires internationales.
- 16 On voit bien, à travers ces différentes initiatives, que le Conseil Régional a bien compris l'enjeu de la recherche comme vecteur de développement économique. La recherche peut aussi être un formidable outil de promotion de la région sur le plan national, européen voire même international.
- 17 Ainsi, afin de rapprocher monde de la recherche et monde économique, le Conseil Régional a mis en place un site Internet, [www.jinnove.com](http://www.jinnove.com), qui permet aux porteurs de projets innovants de trouver les interlocuteurs ou partenaires dont ils ont besoin pour mener leurs projets à bien. Ce site constitue une structure d'interface virtuelle entre les pôles de compétitivité, les structures d'accompagnement et de financement telle que OSEO-ANVAR, l'Institut National de la Propriété Industrielle ou encore les incubateurs d'entreprises innovantes de la région.
- 18 Globalement, les collectivités territoriales s'impliquent puisqu'en 2005 le budget de Recherche Technologie du Conseil Régional, des Conseils Généraux, de certaines communes et établissements de coopération intercommunale<sup>8</sup> s'élevait à 23,7 millions d'euros (+10 millions par rapport à 2003) dont 17,2 millions d'euros du Conseil Régional (19 millions en 2009).
- 19 Parallèlement, à l'échelle de l'agglomération lilloise, les mesures en faveur de l'innovation se sont basées sur un double constat :
  - le bouleversement économique de la région qui voit l'émergence de nouveaux secteurs économiques (les TIC, le secteur de la biologie-santé et la filière image-culture-média) qui viennent renforcer des secteurs traditionnels en recomposition mais toujours puissants comme les textiles innovants, les transports ou encore le commerce à distance (Vente Par Correspondance).
  - la nécessité d'assurer une équité territoriale au sein de la métropole.
- 20 Lille Métropole Communauté Urbaine a donc choisi d'associer territoires et filières d'excellence : cela a donné naissance aux pôles d'excellence métropolitains.
- 21 Très concrètement, les politiques régionales et de la communauté urbaine de Lille dans le domaine économique apparaissent comme complémentaires. En effet, le Plan Métropolitain de Développement Economique s'articule avec le Schéma Régional de Développement Economique. Ainsi, à la fin de l'année 2008, le Conseil Régional et Lille Métropole Communauté Urbaine se sont entendus sur des objectifs stratégiques conformes à leurs priorités et orientations respectives, notamment en soutenant les pôles d'excellence économique régionaux et métropolitains. Ces pôles ont en commun la volonté affichée de mettre en place une véritable dynamique de filière et de structurer l'économie autour d'un couple pôle d'excellence/territoire (Conseil Régional et Lille Métropole s'étant chacun fixés leurs propres secteurs à soutenir).



récemment publiée par « Nord-Pas-de-Calais Créativallée », et réalisée par l'IFOP auprès de 501 chefs d'entreprises et cadres dirigeants d'autres régions, montre à quel point le dynamisme régional est méconnu à l'extérieur. En effet, selon cette étude, le Nord-Pas-de-Calais se place en avant-dernière position en termes d'attractivité. Trop souvent Nord-Pas-de-Calais rime avec industrie (textile, sidérurgie, mines...) ou vente par correspondance. Seuls 34 % des répondants considèrent le Nord-Pas-de-Calais comme une région innovante. Et, plus grave encore, la région n'est pas perçue comme un bon vivier d'étudiants puisque seuls 36 % évaluent la région comme une région d'universités et de grandes écoles. Autant dire que la visibilité a besoin d'être améliorée.

- 26 Le succès de ces pôles repose également sur des initiatives et projets locaux, autrement dit sur le développement endogène. Pour ne citer qu'un exemple, intéressons nous à Netasq, entreprise fondée en 1998 à Villeneuve d'Ascq et qui conçoit et fabrique des solutions intégrées de sécurité pour les réseaux informatiques. En quelques années, cette société est devenue le leader européen dans son domaine et s'est implantée en Italie, en Espagne, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.
- 27 Née de ce constat et misant sur les secteurs clés (traditionnels ou émergents), la politique des pôles d'excellence métropolitains a donc sans aucun doute une fonction démonstrative pour promouvoir l'ambition européenne de la métropole.
- 28 Lille Métropole Communauté Urbaine a défini 5 pôles d'excellence dans son schéma directeur de développement et d'urbanisme de 2002, spécialisés dans un domaine spécifique :
- Euralille, le cœur tertiaire de la métropole ;
  - La zone de l'Union basée sur les communes de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos
  - Euratechnologies située à l'ouest de Lille, sur les rives de la Haute Deûle
  - Eurasanté, autour du Centre Hospitalier Régional Universitaire, basée majoritairement sur la commune de Loos
  - Le parc scientifique de la Haute-Borne à Villeneuve d'Ascq

Tableau 1 - Les surfaces des 5 pôles d'excellence métropolitains

SHON * (m <sup>2</sup> ) à terme	Euralille **	Eura-technologies	Zone de l'Union	Haute Borne	Eurasanté
Logements	180 000	170 000	86 000	38 500	
Activités		150 000	226 000 ***	250 000	350 000
Commerces	150 000 ****	5 000			
Équipements	110 000	20 000	60 000		
Bureaux	310 000				
Centre de services			8 000		8 000
Hôtels	150 000				



<b>SHON totale à terme</b>	900 000	345 000	380 000	288 500	358 000
----------------------------	---------	---------	---------	---------	---------

\*SHON : Surface Hors Œuvre Nette.

\*\* Programmes Euralille 1 et 2.

\*\*\* 67 000 m<sup>2</sup> pour la R&D, 111 000 m<sup>2</sup> pour les activités tertiaires et les laboratoires et 48 000 m<sup>2</sup> pour les autres activités

\*\*\*\* Commerces + Activités.

Source : d'après les données de la Plate-forme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines (POPSU), 2008

- 29 Dans le cadre de cet article, nous nous intéressons plus particulièrement aux pôles pour lesquels une vocation de recherche est clairement affichée. C'est pourquoi nous ne traiterons pas d'Euralille, non pas que nous remettions en cause son rôle moteur dans la métropole, mais Euralille reste un cas à part, incomparable avec les autres pôles puisque c'est un quartier d'affaires où dominant l'immobilier de bureau et les commerces, ce qui n'est pas l'objet de cet article.

## Une histoire sur le temps long

- 30 A part pour Euratechnologies qui est un projet plus récent, les autres pôles d'excellence métropolitains ont été identifiés très tôt comme des sites à fort potentiel de développement.
- 31 Ainsi, dès les années 1970, la zone de l'Union a été identifiée très tôt comme un site à fort potentiel de développement, de par sa situation intercommunale (Roubaix, Tourcoing, Wattrelos) et sa proximité avec la frontière belge. La Chambre de Commerce et d'Industrie et la Communauté Urbaine de Lille y voient un site stratégique et prévoient d'y installer un centre tertiaire.
- 32 Dès le début des années 1980, l'intérêt est grandissant pour le site de la Haute Borne situé sur la commune de Villeneuve d'Ascq et on y voit très tôt les potentialités pour donner un nouvel élan au développement urbain, après la période faste de la construction de la ville nouvelle et la dissolution de l'Etablissement Public d'Aménagement de Lille-Est (EPALE) en 1983. Naît alors l'idée de créer Villeneuve d'Ascq Technopole. C'est dans ce contexte que, dès les années 1980, l'Université des Sciences et Technologies de Lille (devenue l'Université de Lille 1 – Sciences et Technologies) rétrocède à la ville certains terrains, afin de créer le « parc d'innovation de la Haute Borne », projet qu'on appelle communément aujourd'hui Technoval et qui n'a rien à voir avec le parc scientifique européen de la Haute Borne.
- 33 Mais il faudra attendre 1993 et l'avant-projet du Schéma Directeur de Développement et d'Urbanisme pour que l'Union et la Haute Borne soient confirmées parmi les 5 pôles d'excellence (avec Euralille, Eurasanté, et la plate-forme multimodale de Dourges). Ce n'est qu'à la fin des années 1990 qu'Euratechnologies (ouest de Lille) vient s'ajouter aux projets de pôles d'excellence métropolitains.
- 34 Le temps parfois très long, plus de 20 ans, entre les prémices des projets et leurs mises en œuvre sur le terrain rappelle que la dynamique de projet nécessite toujours un temps long, de surcroît lorsqu'il s'agit d'articuler à la fois développement économique et projets urbains, et que « toute l'histoire des projets métropolitains montre d'ailleurs la difficulté

*d'associer objectifs économiques et conception urbanistique, de concilier les stratégies d'acteurs, d'accorder les temporalités du projet et de la conjoncture économique<sup>9</sup> ».*

- 35 Nous allons ci-après voir s'il existe des caractéristiques communes à ces parcs, afin de tenter d'en dresser une typologie.

## Les pôles d'excellence métropolitains : une stratégie commune ?

- 36 Ces pôles d'excellence n'ont pas été créés *ex nihilo* : leur implantation géographique répond à deux logiques distinctes :

- dans le cas d'Eurasanté et de la Haute-Borne, les implantations s'expliquent par la présence antérieure d'un équipement majeur à l'échelle régionale : le Centre Hospitalier Universitaire de Lille pour Eurasanté et la Cité Scientifique (Université Lille 1 – Sciences et Technologies) ;
- dans le cas d'Euratechnologies et de la Zone de l'Union, les stratégies d'implantation répondent aux volontés de requalification de friches industrielles.

- 37 Ces pôles présentent plusieurs caractéristiques communes (voir tableaux 2 et 3).

- 38 Tout d'abord, ils répondent tous à une dynamique de filière, à part peut-être la Haute-Borne, pour qui les ambitions thématiques apparaissent plus floues.

- 39 Ensuite, les moyens mis en œuvre pour répondre aux objectifs de ces pôles semblent être les mêmes dans tous les parcs :

- un dispositif d'accompagnement et d'aides à la création d'entreprises avec la présence sur tous les pôles d'incubateur, de pépinière d'entreprises ou de structures spécifiques telle que Digiport.
- des infrastructures ou équipements spécifiques et de très haute qualité : centre d'investigation clinique à Eurasanté, réseau haut débit à la Haute Borne, système de bureaux modulables sur Euratechnologies...
- implication dans les réseaux existants tels que les pôles de compétitivité régionaux.

- 40 Enfin, dans tous ces pôles, on mise sur une complémentarité entre recherche (publique et privée) et monde économique visant à impulser une véritable dynamique d'innovation.

- 41 La structuration de ces pôles et les moyens mis en œuvre permettent également d'associer développements exogène et endogène. En effet, la vocation thématique des pôles, la qualité des infrastructures et services proposés (choix urbanistique et l'objectif d'excellence ont renforcé l'attractivité de la métropole lilloise et d'attirer des entreprises extra - régionales voire même étrangères. Parallèlement, la mise en place de structures spécifiques à chaque filière (incubateur, hôtel d'entreprises dédié) et le couplage à la recherche (notamment universitaire) a permis la création d'entreprises innovantes.

Tableau 2 - Les caractéristiques opérationnelles des pôles d'excellence métropolitains (hors Euralille)

	Thématique	Partenaires	Principales dates	Requalification	Spécificités

<b>Haute Borne (Villeneuve d'Ascq)</b>	Recherche fondamentale - accueil entreprises innovantes	LMCU - Communes de Villeneuve d'Ascq et Sainghin en Mélantois - CCI de Lille - Universités de Lille 1 et Lille 3	Identification : début 80's Inscription au projet métropolitain : début 90's Inauguration : 2003		Développement durable : logement et bâtiments aux normes HQE
<b>Eurasanté (Lille et Loos)</b>	Biologie - Santé	Etat - Conseil Régional - Conseil Général du Nord - LMCU - CRCI - CCI de Lille - CHRU - Institut Pasteur de Lille - Université de Lille 2	Identification : début 90's Création du GIE : 1996 1 <sup>ère</sup> entreprise : 1996		
<b>Eura- technologies (Ouest de Lille)</b>	Numérique	LMCU - Ville de Lille et Lomme	Identification : fin 90's Inauguration : mars 2009	Réhabilitation usine Le Blan- Lafont Renouvellement urbain : rives de la haute Deûle	Développement durable : valorisation de l'eau
<b>Zone de l'Union (Roubaix, Tourcoing, Wattrelos)</b>	Textiles innovants - Culture - Image - Médias	LMCU - Villes de Roubaix, Tourcoing et Wtrelos	Identification : fin 70's Inscription : début 90's Travaux en cours	Pôle Image dans l'ancienne usine Vanoutryve Site de l'ancien peignage La Tossée en cours de requalification	Projet Blue Links d'aménagement du canal de Roubaix Eco- quartier

Sources : d'après les informations relevées sur les sites Internet ou dans les brochures de présentation des pôles d'excellence métropolitains - Réalisation : L. Malaterre-Vaille, 2009

Tableau 3 : Les caractéristiques économiques des pôles d'excellence métropolitains (hors d'Euralille)

	<b>Entreprises locales – Développement endogène</b>	<b>Entreprises « attirées » - Développement exogène</b>	<b>Laboratoires de recherche public et privé</b>	<b>Equipement d'aides aux entreprises</b>	<b>Implication dans les Pôles de compétitivité</b>
<b>Haute Borne</b>	Idées-3com Tehms Ossyris	Cofidis Xeros Mac Cain Norpac	<u>Public</u> : IRI (CNRS) – IRCICA (CNRS) – INRIA <u>Privé</u> : Tate & Lyle – Mac Cain – Meadwestvaco	CIEL* Incubateur régional MITI Cré'Innov** Digiport	Siège du pôle MAUD S'inscrit dans I-Trans, NSL et PICOM
<b>Eurasanté</b>	Genfit Hospimedia	Bayer Schering Pharma Etablissement Français du Sang	<u>Public</u> : CHRU, Faculté de Médecine, Pharmacie et Odontologie, INSERM <u>Privé</u> : Fondation Cœur et Artères, CECMA...	Bio – incubateur Club de développeurs	Siège de NSL
<b>Eura-technologies</b>	Hygeos Artcom	Microsoft Cap Gemini Compario	EuraRFID (INRIA) HEI Partenariat avec l'université de Stanford	Incubateur et essaimeur dédiés aux TIC – Digiport	
<b>Zone de l'Union</b>	Ankama Kipsta (2012)	Téléme'lody	Centre Européen des Textiles Innovants (2012)	Incubateur et essaimeur dédiés aux TIC – Digiport	S'inscrit dans le Up-Tex et le PICOM

\* Le CIEL (Centre d'Innovation et d'Echanges de Lille) réunit les compétences métropolitaines en matière de création d'entreprises et d'aides aux transferts de technologie. Il sert donc à la fois de pépinière d'entreprises, d'incubateur et de centre de développement et de dépôt de brevets.

\*\* Cré'Innov : pré-incubateur de l'université de Lille 1.

\*\*\* Centre de services en Technologies de l'Information et de la Communication de Lille Métropole et de la Région Nord-Pas de Calais, DigiPort accompagne les créateurs d'entreprises, les entreprises et les collectivités locales dans le développement et la concrétisation de leurs projets TIC, à travers notamment son réseau d'experts et de prestataires TIC.

Sources : d'après les informations relevées sur les sites Internet ou dans les brochures de présentation des pôles d'excellence métropolitains - Réalisation : L. Malaterre-Vaille, 2009

- 42 Malgré toutes ces caractéristiques communes, il semble qu'Eurasanté soit un cas particulier. En effet, c'est le seul qui implique des acteurs politiques nationaux, régionaux, départementaux et locaux. Ceci s'explique par le fait que la filière biologie-santé représente l'un des plus importants secteurs d'activité de la région et bénéficie donc d'un soutien fort des pouvoirs publics à toutes les échelles.
- 43 Nous avons voulu examiner en détail l'un de ces pôles afin de vérifier si la réalité (nombre et type d'entreprises implantées, liens recherche - entreprises) est à la hauteur des ambitions affichées au départ. Nous avons donc choisi de nous intéresser au Parc de la Haute Borne, et ce pour plusieurs raisons :
- il présente un recul temporel correct pour prétendre à dresser un bilan ;
  - il est l'un des plus anciens projets de la métropole lilloise et a mis plus de 20 ans à voir le jour ;
  - il n'affiche pas, au contraire des autres, une vocation thématique mais une vocation de recherche.

## **Le parc de la Haute Borne : une réussite à la hauteur des ambitions ?**

### **Un succès commercial parfois en contradiction avec la vocation de recherche**

- 44 Le principal atout du site est sa proximité immédiate avec l'Université Lille 1 - Sciences et Technologies et, dès l'origine du projet, on revendique cette proximité pour développer des liens étroits entre l'université et le Parc. De plus, la Haute-Borne était le site qu'avait retenu le Conseil Régional lors de la candidature régionale pour l'implantation d'un synchrotron de troisième génération dans les années 1990 (Projet SOLEIL). En 1997 est créée la Société Anonyme d'Economie Mixte du parc scientifique de la Haute Borne qui compte 11 actionnaires dont Lille Métropole Communauté Urbaine, les villes de Villeneuve d'Ascq et de Sainghin-en-Mélantois, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lille et l'Université de Lille 1.
- 45 Au rythme des constructions qui sortent de terre depuis près de 10 ans sur le site (sachant qu'une construction n'est engagée que lorsqu'au moins deux tiers sont déjà commercialisés) on peut affirmer que, d'un point de vue commercial, l'opération est un succès. 38 entreprises sont implantées fin 2009, pour un total de plus de 3 750 emplois.

Photographie 1 - La proximité entre l'Université Lille 1 – Sciences et Technologies et le Parc de la Haute Borne



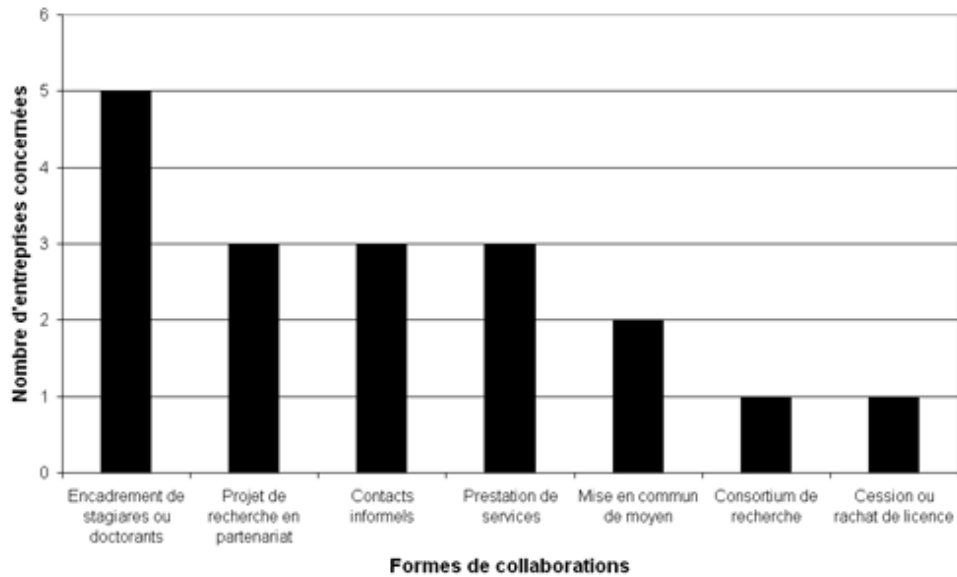
Source : Lille Métropole Communauté Urbaine, 2008 - Annotations : L. Malaterre-Vaille, 2010

- 46 Pourtant, cette réussite commerciale n'est-elle pas en décalage avec l'ambition de recherche et la communication du Parc qui mise sur les collaborations avec l'université mitoyenne ?
- 47 Sans aucun doute, lorsqu'on s'intéresse de plus près aux entreprises implantées : trois entreprises, spécialisées dans le tertiaire et les relations clients (et qui n'ont donc pas du tout vocation à collaborer avec la recherche publique), regroupent à elles seules 70 % des emplois.
- 48 Le parc accueille également deux laboratoires de recherche du CNRS, l'IRI et l'IRCICA, issus du Plan de Renforcement de la Recherche en Nord-Pas-de-Calais, mis en place par l'Etat en 2001 pour compenser la décision finale d'implanter le synchrotron sur le plateau de Saclay en Île-de-France. L'Institut de Recherche Interdisciplinaire est un laboratoire de recherche qui, comme son nom l'indique, a pour but de nouer des partenariats de recherche entre des chercheurs internationaux de différentes disciplines (physique, chimie, mathématiques...). L'Institut de Recherche sur les Composants logiciels et matériels pour l'Information et la Communication Avancée est une fédération de recherche et compte près de 160 personnes.
- 49 Depuis avril 2008, l'INRIA y a également installé son centre de recherche Lille – Nord Europe.
- 50 Pour appréhender la réalité des collaborations entre les entreprises du site et l'université voisine, nous avons réalisé une enquête<sup>10</sup> sur l'année 2009 auprès des entreprises du Parc. Les principaux résultats sont exposés ci-après.

## Le parc et l'Université Lille 1 – Sciences et Technologies : cohabitation ou coopération ?

- 51 Sur les 38 entreprises enquêtées, 19 ont accepté de nous répondre, ce qui donne un taux de réponse de 50 %. Les résultats peuvent donc être jugés comme représentatifs.
- 52 Les questions portaient sur trois domaines particuliers : les raisons de l'implantation des entreprises sur le Parc, les collaborations avec l'Université de Lille 1 ou avec d'autres établissements et le dispositif CIFRE<sup>11</sup>.
- 53 En ce qui concerne les raisons qui ont motivées leur implantation sur la Haute Borne, sur les 19 entreprises répondantes, parmi les réponses proposées :
- 15 ont choisi la situation géographique (nœud autoroutier, proximité de l'aéroport de Lille-Lesquin et de deux stations de métro pour rejoindre les gares) ;
  - 10 ont choisi le cadre (densité de construction faible, aménagements de Haute Qualité Environnementale) ;
  - 9 ont choisi l'environnement scientifique dont 7 ont affirmé que la proximité de l'université avait directement joué un rôle dans leur choix. Elles y voient des possibilités de collaborations avec les laboratoires de recherche (ou ont été l'occasion de se rapprocher des équipes avec lesquelles elles collaboraient déjà) et de recrutement des diplômés, ainsi que l'accès facilité à des compétences scientifiques.
- 54 Les autres réponses proposées ont été évoquées de façon beaucoup plus marginale : 4 entreprises ont cité les infrastructures (réseau haut débit, sécurisation électrique...), 1 a cité les avantages fiscaux et 1 les services aux salariés et aux entreprises (crèche d'entreprises, restauration, incubateur...).
- 55 Les réponses évoquées par les entreprises correspondent aux arguments mis en avant par le Parc, même si on aurait pu s'attendre à ce que l'environnement scientifique joue un rôle plus important.
- 56 En ce qui concerne les liens avec l'Université Lille 1 – Sciences et Technologies, seules 7 entreprises sur les 19 répondantes collaborent effectivement avec cette université, sous différentes formes.

Graphique 1 - Les formes de collaboration entreprises – USTL



Source : L. Malaterre-Vaille, 2009, d'après une enquête réalisée auprès des entreprises du Parc Scientifique Européen de la Haute Borne entre janvier et décembre 2009

- 57 Sur ces 7 entreprises, qui collaborent avec l'USTL, 4 ont également des relations avec d'autres établissements de la région, voire parfois à l'échelle nationale et internationale.
- 58 Pour les entreprises qui n'ont aucune relation avec l'USTL, la principale raison évoquée est le manque d'intérêt commun ou encore le manque de visibilité.
- 59 Enfin, à propos du dispositif CIFRE, plus de la moitié des entreprises répondantes ne le connaissent pas, et seule une entreprise a déjà accueilli un doctorant CIFRE.
- 60 Si on se place du côté de l'université, on voit très bien quels avantages elle peut tirer des relations avec les entreprises. Le graphique 1 illustre d'ailleurs parfaitement : en tout premier lieu, les entreprises peuvent accueillir des étudiants en stage ou même venir piocher dans le vivier de diplômés que produit chaque année l'université. Ensuite, la recherche partenariale entre laboratoires de recherche universitaire et entreprises représente une part non négligeable de financement pour les laboratoires qui doivent de plus en plus répondre à des appels à projet s'ils veulent obtenir des financements (la part de financements « permanents » tendant à se stabiliser voire à diminuer).
- 61 Deux principaux enseignements sont à tirer de cette enquête. Tout d'abord, la stratégie de communication du Parc, mettant en avant les atouts du site entre ville et campagne, dans un environnement verdoyant et respectant l'environnement, couplée à une disponibilité foncière limitée dans la métropole lilloise, apparaissent comme déterminants dans les choix d'implantation des entreprises.
- 62 Pour répondre clairement à la question posée au début de cette partie, on peut plus parler de cohabitation que de coopération entre les entreprises implantées et l'université voisine. Mais des contre-exemples existent, comme celui de l'entreprise Osyris. Cette société de hautes technologies, spécialisée dans le domaine des lasers, a été créée en 2002 par trois chercheurs de l'Université de Lille 1. Lauréate de divers concours (concours national de la création d'entreprise innovante, lauréate de l'incubateur régional MITI),



l'entreprise était abritée par la ruche technologique du Nord à Hellemmes. Mais depuis fin 2009, l'entreprise a rejoint le parc de la Haute Borne, dans des locaux neufs spécialement construits pour elle.

- 63 La présence de l'Université de Lille 1 – Sciences et Technologies, qui semble, pour l'instant, n'avoir joué qu'un faible rôle dans l'installation des entreprises sur le parc de la Haute Borne, a, au contraire, vraisemblablement contribué à l'implantation des laboratoires de recherche publics.

## Conclusion

- 64 L'innovation est devenue l'une des priorités, que ce soit à l'échelle nationale, avec la politique des pôles de compétitivité, ou à l'échelle locale (Conseil Régional, Lille Métropole Communauté Urbaine) avec la politique des pôles d'excellence. Ces politiques, qui auraient pu se concurrencer au sein des territoires, sont, au contraire, complémentaires puisque trois pôles d'excellence s'inscrivent dans des pôles de compétitivité régionaux. Cette convergence des politiques, qui bénéficient de l'appui du Conseil Régional (le Conseil Régional a reçu le prix de la meilleure politique de soutien à l'innovation décerné par le comité des Régions européennes<sup>12</sup>), est sans aucun doute l'un des principaux atouts de la région.
- 65 En adoptant une telle stratégie de développement économique, qui s'appuie sur un rapprochement entre monde scientifique et économique, la métropole lilloise compte se donner une dimension européenne, en renforçant sa visibilité à l'international. S'il est bien entendu impossible de dresser un bilan quantitatif de la politique des pôles d'excellence métropolitains de Lille Métropole Communauté Urbaine, on peut, en revanche, donner quelques éléments d'informations sur les premières « retombées » de façon qualitative et sur les principaux points à conforter. L'effet « vitrine » des pôles d'excellence pour promouvoir la métropole lilloise à toutes les échelles semble se vérifier puisque de nombreuses entreprises s'y sont installées ou ont prévu de le faire, qu'elles soient locales (*Osyris* à la Haute Borne, *Kipsta* à l'Union...), nationales (*Compario* à Euratechnologies) ou étrangères (*Presthome*, entreprise belge, ou *Sibex*, d'origine espagnole, à Eurasanté, *Sakura Finetek*, société japonaise, à la Haute Borne, *Microsoft* à Euratechnologies...). Ainsi, associé au CHRU de Lille, Eurasanté forme le premier site hospitalo-universitaire d'Europe, avec 3 facultés (Médecine, Pharmacie, Odontologie), 7 hôpitaux, plus de 12 000 professionnels du secteur.
- 66 En ce sens, nous pouvons affirmer que les pôles d'excellence sont bien un facteur d'attractivité et de compétitivité pour la métropole lilloise, dans un contexte accru de concurrence entre les territoires.
- 67 Le travail de rapprochement entre la recherche et les entreprises montrent des signes positifs mais l'apprentissage collectif a encore besoin d'être amélioré. Cet apprentissage « *procède en particulier de la mobilité du travail technique et scientifique entre firmes et services de recherche ; pour cette raison, il est lié aux conditions d'intégration et de synergie locale*<sup>13</sup> ». En effet, au travers l'enquête menée à la Haute Borne, il apparaît surtout que ce ne sont pas forcément les clivages entre monde économique et monde scientifique qui font obstacles mais plutôt un manque de connaissance mutuelle ou de lisibilité.
- 68 Enfin, le double intérêt de ces pôles d'excellence est que le volet économique est bien souvent couplé à un volet urbain et social : programmes de renouvellement urbain et de

requalification des friches industrielles, dans le respect de l'environnement. Aussi, ils permettent non seulement de favoriser l'attractivité et la compétitivité de la métropole aux niveaux national et européen mais aussi à l'échelle locale, en permettant de redynamiser des quartiers souvent abandonnés depuis la crise industrielle dans la région.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Alvergne C., Musso P. (DATAR), 2003. *Les grands textes de l'aménagement du territoire et de la décentralisation*. Paris, La Documentation Française, 400 p.
- Aydalot P. (ed.), 1986. *Milieus innovateurs en Europe*. Paris, Gremi Groupe De Recherche Européen Sur Les Milieux Innovateurs, 361 p.
- Burmeister A., Dupuy C. (sous la direction de), 2003. *Entreprises et territoires - Les nouveaux enjeux de la proximité*. Les études de la Documentation Française, 134 p.
- Camagni R., 2005. Attractivité et compétitivité : un binôme à repenser. *Territoires 2030*, n° 1, mai 2005, DATAR, p. 11-15.
- Castells M., Hall P., 1994. *Technopoles of the world-The making of 21st Century Industrial Complexes*. Londres, Routledge, 320 p.
- Chevalier J., 1994. Université, recherche scientifique et technologique et développement local : réflexions à propos d'une articulation ambiguë. In Sechet R. (dir.), *Université droit de cité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 397-417.
- Courlet C., 2008. *L'économie territoriale*. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 135 p.
- Davezies L. et Veltz P. (dir.), 2004. *Nord-Pas-de-Calais, 1975-2005 : le grand tournant*. La Tour d'Aigues, Editions de l'aube, 170 p.
- Estienne I., Liefooghe C., PARIS D., 2008. *L'économie d'une métropole en mutation : attractivité, changements structurels et articulation à la production urbaine contemporaine*. POPSU, extrait du thème 1 : la stratégie métropolitaine, p. 51-70.
- Escudie E., Estienne I., Gaudefroy G., 2008. *Eurasanté*. POPSU, extrait du tome 3 du rapport final, p. 25-39.
- Estienne I., Gaudefroy G., 2008. *Parc scientifique de la Haute-Borne*. POPSU, extrait du tome 3 du rapport final, p. 40-64.
- Estienne I., Lorthiois E., Neff K., 2008. *Euratechnologies et les Rives de la Haute-Deûle*. POPSU, extrait du tome 3 du rapport final, p. 65-88.
- Gaudefroy G., 2008. *Zone de l'Union*. POPSU, extrait du tome 3 du rapport final, p. 174-190.
- Gonard T., Rocher Y-A., 1995. Le suivi de la stratégie des laboratoires en région Nord-Pas-de-Calais. In Callon M., Laredo P., Mustar P., *La gestion stratégique de la recherche et de la technologie*, Paris, Economica, p. 141-159.
- Grossetti M., 1995. *Science, Industrie et Territoire*. Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 311 p.

- Jacquet N., Darmon D., 2005. *Les pôles de compétitivité – le modèle français*. Paris, Collection Les Etudes de la Documentation Française, 123 p.
- Levy R., 2005. *La place de la recherche universitaire dans les systèmes d'innovation : une approche territorialisée*. Thèse de doctorat ès Sciences économiques, Université Louis Pasteur, Strasbourg, 377 p.
- Liefooghe C., Delmer S., Prevot M., Estienne I., Stachowski K., 2006. De Villeneuve d'Ascq Technopole à la métropole technopolitaine : espace, réseaux, gouvernance. *NOROIS*, n° 200, 2006/3, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 51-76.
- Lille Métropole Info, octobre 2007. Journal de Lille Métropole Communauté Urbaine, n° 45, p. 8-9 ([http://www.lillemetropole.fr/gallery\\_files/site/69612/141682.pdf](http://www.lillemetropole.fr/gallery_files/site/69612/141682.pdf))
- Lille Métropole Info, novembre 2007. Journal de Lille Métropole Communauté Urbaine, n° 46, p. 8-9 ([http://www.lillemetropole.fr/gallery\\_files/site/69612/142333.pdf](http://www.lillemetropole.fr/gallery_files/site/69612/142333.pdf))
- Lille Métropole Info, décembre 2007. Journal de Lille Métropole Communauté Urbaine, n° 47, p. 6-7 ([http://www.lillemetropole.fr/gallery\\_files/site/69612/145260.pdf](http://www.lillemetropole.fr/gallery_files/site/69612/145260.pdf))
- Lille Métropole Info, janvier 2008. Journal de Lille Métropole Communauté Urbaine, n° 48, p. 8-9 ([http://www.lillemetropole.fr/gallery\\_files/site/69612/146456.pdf](http://www.lillemetropole.fr/gallery_files/site/69612/146456.pdf))
- Mailfert A., 1991. *Recherche et Territoire*. Paris, La Documentation Française, 159 p.
- Paris D., Stevens J.F., 2000. *Lille et sa région urbaine – La bifurcation métropolitaine*. L'Harmattan, 265 p.
- Porter M.-E., 1990. *The Competitive Advantage of Nations*. Londres : Macmillan. [L'avantage concurrentiel des nations. Paris, InterEditions, 1993.]
- Rallet A., Torre A., 2004. Proximité et localisation. *Economie Rurale*, 280, p. 25-41.
- Saxenian A., 1985. The genesis of Silicon Valley. In Hall P., Markusen A., eds., *Silicon landscapes*, Boston, Mass., Allen and Unwin, p. 20-48
- Scandella J-S., 2008. *Les pôles – Réseaux d'innovation et d'excellence*. Paris, Editions Autrement, 207 p.

## NOTES

1. Davezies L., Veltz P., 2004. *Nord-Pas-de-Calais 1975-2005 : le grand tournant*. Editions de l'Aube, 169 p.
2. La dernière mine a fermé ses portes en 1990. L'exploitation des mines de charbon a débuté au début du XVIIIe siècle dans le Valenciennois et a commencé à décliner à partir des années 1960, avec l'avènement du pétrole. Il faut bien rappeler qu'au plus fort de la production, vers les années 1930, 35 millions de tonnes de charbon étaient extraites du bassin minier de la région.
3. La région a perdu 105 000 emplois dans le secteur textile en 25 ans.
4. Données INSEE.
5. Paris D., Stevens J.-F., 2000. *Lille et sa région urbaine – La bifurcation métropolitaine*. L'Harmattan, 265 p.
6. Porter M.E., 1990. *The Competitive Advantage of Nations*. Londres : Macmillan. [L'avantage concurrentiel des nations. Paris, InterEditions, 1993.]
7. Ce chiffre ne tient pas compte de la région Île-de-France. La DIRD moyenne atteint 1 659 millions d'euros en incluant cette dernière.

8. Ces chiffres ont été publiés par le Ministère. Les villes ou établissements de coopération intercommunale qui participent au budget de recherche et technologie ne sont pas précisés.
  9. Estienne I., Liefooghe C., Paris D., 2009. Economie et attractivité : une nouvelle production urbaine in Paris D., Mons D. (sous la direction de), *Lille Métropole Laboratoire du nouveau urbain*, Parenthèses, p. 48-73.
  10. Cette enquête a été réalisée parallèlement par voie postale et par voie électronique, par le biais d'une plate-forme Internet, mise à ma disposition par l'entreprise Formaeva.
  11. Le dispositif CIFRE (Conventions Industrielles de Formation par la REcherche) est un contrat entre trois partenaires : une entreprise (qui confie à un doctorant un travail de recherche objet de sa thèse), un laboratoire (extérieur à l'entreprise, qui assure l'encadrement scientifique du doctorant) et un doctorant, titulaire d'un diplôme conférant le grade de master.
  12. Journal des Entreprises, « Innovation. Un atout pour résister à la crise », 6 février 2009.
  13. Camagni R., 2005. Attractivité et compétitivité : un binôme à repenser. *Territoires 2030*, n° 1, mai 2005, DATAR, p. 11-15.
- 

## RÉSUMÉS

Depuis la fin des années 1970, la région Nord-Pas-de-Calais a dû affronter une crise sans précédent qui a remis en cause son modèle de développement basé sur les très grandes industries, telles que l'industrie textile ou minière. Pour amorcer ce tournant, la région, à l'instar de ce qui se passe en France, a compris le rôle prégnant que pouvaient jouer la recherche et l'innovation dans son développement territorial. Ainsi, depuis la fin des années 1990, la multiplication des « pôles » liés à la recherche et à l'innovation sur le territoire régional, issus des politiques publiques nationales, régionales et locales soulève de multiples questionnements, notamment sur l'articulation de ces politiques au sein du territoire et sur les retombées de telles formes d'agglomération. Pour tenter d'y répondre, nous avons choisi d'étudier plus précisément les pôles d'excellence de la métropole lilloise, en nous basant notamment sur une enquête réalisée auprès des entreprises de l'un de ces pôles. Cette enquête nous montre que l'exigence de rentabilité foncière s'est faite parfois au détriment des ambitions affichées au départ.

Since the late 1970s, the Lille region has had to face an unprecedented crisis which called its development model into question. The model was based on very large industries, such as the textile or mining industry. A drastic change was needed, and the Lille region, like other French regions, recognized the major role played by research and innovation in territorial development. As a consequence, research and innovation clusters have sprung up at the regional level since the late 1990s, fostered by local, regional and national public policies. This recent phenomenon raises many questions, especially regarding the articulation of these policies within the regional territory and the impact of such clustering patterns. To try to answer these questions, this study will focus more specifically on excellence clusters in the Lille metropolitan area, based on a survey of companies from one of these clusters. This survey shows us that the requirement of land profitability was sometimes made to the detriment of the ambitions posted at first.

## INDEX

**Mots-clés** : attractivité, compétitivité, développement territorial, politiques publiques, recherche

**Keywords** : attractiveness, competitiveness, public policies, research, territorial development

## AUTEUR

### LUDIVINE MALATERRE-VAILLE

Ludivine Malaterre-Vaille est doctorante au Laboratoire « Territoires, Villes, Environnement et Sociétés » EA n° 4477, Université Lille Nord de France [ludivine.vaille@aliceadsl.fr](mailto:ludivine.vaille@aliceadsl.fr)